

**PARTENARIAT ENTRE L'INSTITUT FRANÇAIS,
LA REGION GRAND EST et la VILLE DE STRASBOURG**

APPEL A PROJETS 2019

L'INSTITUT FRANÇAIS, la RÉGION GRAND EST et la VILLE DE STRASBOURG ont conclu une convention d'une durée de 3 ans pour la période 2018-2020 dont l'objectif est le soutien aux échanges culturels et artistiques internationaux des structures implantées à Strasbourg.

Afin de mettre en œuvre ce partenariat, les signataires s'accordent sur les objectifs prioritaires suivants :

- Favoriser la mobilité des équipes artistiques des territoires concernés
- Favoriser la diffusion des œuvres issues d'équipes artistiques des territoires concernés
- Œuvrer au rayonnement de l'offre culturelle développée à Strasbourg

BENEFICIAIRES DES AIDES :

Tout opérateur de droit privé ou public ayant son siège à STRASBOURG et/ou déployant principalement son activité sur le territoire strasbourgeois.

ELIGIBILITÉ :

Les critères d'éligibilité et d'appréciations des projets sont les suivants :

- Être un projet initié par des opérateurs, des acteurs culturels, et des artistes professionnels, domiciliés et justifiant une activité professionnelle à Strasbourg depuis au moins deux ans ;
- Être un projet de création, de diffusion, ou de coopération à l'international
- Être un projet développé par une structure justifiant d'une reconnaissance régionale et/ou nationale ;
- Être un projet viable financièrement, et démontrer une démarche structurée de développement (ex : pérennité des partenariats, démarche professionnelle, dans le cadre d'une diffusion, financements par l'organisateur de l'évènement et /ou des partenaires locaux) ;
- Être un projet développant un partenariat étroit avec des structures du pays d'accueil et en lien avec les services culturels de l'Ambassade de France;
- Être un projet renouvelant l'offre artistique ;
- Être un projet qui participe au rayonnement de la Ville de Strasbourg, de la Région Grand Est et de la création artistique ou culturelle française à l'international.

Une attention particulière sera portée aux projets se déroulant dans les zones géographiques prioritaires suivantes :

- A l'échelle franco-allemande, et notamment au sein de l'Eurodistrict et de l'espace du Rhin Supérieur;
- A l'échelle européenne, via le réseau des villes membres du Club de Strasbourg et de sa commission culture et notamment dans le cadre d'appels à projets de la Commission Européenne ;
- A l'échelle des villes jumelles (Boston, Leicester, Dresde, Stuttgart et Ramat-Gan)
- A l'échelle de la coopération décentralisée mise en œuvre avec les villes de Jacmel (Haïti), Fès (Maroc), Douala (Cameroun), Kayseri (Turquie), Nanjing (Chine) et Udaïpur (Inde), ainsi qu'avec Oran (Algérie) et Kairouan (Tunisie).

DISCIPLINES ELIGIBLES :

L'ensemble des disciplines artistiques et culturelles est concerné :

- Arts visuels
- Photographie, Vidéo
- Architecture, urbanisme, paysage
- Design, mode, métiers d'art
- Illustration
- Bande-dessinée
- Théâtre
- Danse
- Cirque, marionnette, art de la rue, théâtre d'ombre et d'objet
- Musiques actuelles et Jazz
- Musique classique et contemporaine
- Livre, lecture, traduction
- Débat d'idées, échanges intellectuels
- Francophonie, langue française
- Cinéma, documentaire (création, diffusion, manifestation, formation)
- Numérique

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Pour déposer un dossier dans le cadre de cet appel à projets 2018, compléter le formulaire de candidature puis le retourner par mail simultanément à l'Institut français, à la Région Grand Est et à la Ville de Strasbourg (contacts ci-dessous).

Un comité technique constitué de représentants de l'Institut français, de la Région Grand Est et de la Ville de Strasbourg sélectionne les projets retenus.

Les notifications aux opérateurs seront apportées par les partenaires par voie postale.

Date limite de dépôt des dossiers : le 15 avril 2019

CONTACTS

INSTITUT FRANÇAIS

Pôle Collectivités Territoriales
Département Développement et Partenariats

CONTACT : Clémence COULAUD

8-14 rue du Capitaine Scott
75015 PARIS

Tél : 01.53.69.83.79

Courriel : clemence.coulaud@institutfrancais.com

RÉGION GRAND EST

Direction de la culture

CONTACT : Sophie HERSCHER-BOUSSEAU

Site de Châlons-en-Champagne

5, rue de Jéricho – CS70441

51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tel : 03 26 70 74 62

Courriel : sophie.herscher-bousseau@grandest.fr

Et Sandra CORONELLO

Courriel : sandra.coronello@grandest.fr

VILLE DE STRASBOURG

Direction de la culture

Service Action culturelle

CONTACT : Camille GIERTLER

1 parc de l'Etoile

67 076 STRASBOURG CEDEX

Tel : 03 68 98 72 86

Courriel : camille.giertler@strasbourg.eu